



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Commandes de sondages et recours aux cabinets de conseil par Matignon

Question écrite n° 16294

Texte de la question

M. Régis Juanico interroge M. le Premier ministre sur les commandes de sondages et le recours aux cabinets de conseil par Matignon. Dans le rapport annuel de la Cour des comptes relatif aux comptes et à la gestion des services de la présidence de la République, rendu public le 24 juillet 2018, il est précisé qu' « il n'a pas été réalisé de sondage d'opinion, ni fait appel à un cabinet de conseil » par l'Élysée pour l'exercice 2017. Il lui demande de lui indiquer si tel a été le cas également pour les services du Premier ministre en 2017 et 2018.

Texte de la réponse

S'agissant des sondages d'opinion, les services du Premier ministre bénéficient d'un marché mutualisé notifié le 24 juin 2015 relatif à des « prestations d'enquêtes et d'analyse. » Ce marché interministériel est coordonné par le Service d'Information du Gouvernement qui a, pour le compte du Cabinet du Premier ministre, réalisé des enquêtes d'opinion sur la période en question. En 2017 ont été réalisées 67 études. En 2018 ont été réalisées 92 études. Ces enquêtes portent sur des sujets d'actualité, des sujets d'action et de communication gouvernementale et des sujets de société.

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16294

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 750

Réponse publiée au JO le : [6 août 2019](#), page 7332